NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 16 octobre 2018, est distribuée à la demande de la délégation du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| *Import inspection requirement for commodities classified under nine specific CCC codes if they are used for foods, food additives, food utensils, food containers or packaging* (Exigence d'inspection à l'importation de marchandises relevant de neuf codes CCC en cas d'utilisation comme aliments, additifs alimentaires, ustensiles de cuisine ou contenant ou emballages pour aliments) |
| La mesure notifiée le 17 juillet 2018 au moyen du document G/SPS/N/TPKM/464 a été promulguée le 15 octobre 2018 et entrera en vigueur le 1er novembre 2018.Les marchandises relevant de neuf codes CCC seront soumises au Règlement relatif à l'inspection des aliments et produits connexes importés en cas d'utilisation comme aliments, additifs alimentaires, ustensiles de cuisine ou contenants ou emballages pour aliments. Les importateurs devront demander l'inspection à l'Agence des médicaments et des produits alimentaires du Ministère de la santé et des affaires sociales.<https://members.wto.org/crnattachments/2018/SPS/TPKM/18_5429_00_x.pdf> |
| **Le présent addendum concerne:** |
| [ ] Une modification de la date limite pour la présentation des observations |
| [**X**] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation |
| [**X**] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié |
| [ ] Le retrait d'une réglementation projetée |
| [ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur |
| [ ] Autres:  |
| **Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*** |
| [**X**] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou *(jj/mm/aa)*: 15 décembre 2018 |
| **Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
|  |
| **Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [ ] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
|  |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**